



# FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de  
*l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

[libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr) - <https://www.fnlp.fr>

## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

### *Mise au point, mise en garde : Le sens d'une diffusion*

La **Fédération nationale des DDEN** suit un cours désastreux depuis qu'**Eddy Khaldi** a été élu Président. Tournant le dos à tout le passé prestigieux et de militance laïque de cette association qui a connu de grands responsables, comme **Christiane Mousson** qui savait faire le lien entre toutes les composantes du mouvement laïque, la nouvelle direction de la **FNDDEN** a entrepris une campagne de division des laïques, en s'alignant sur la xénophobie antimusulmane ambiante.

Face à ce reniement, des DDEN ont décidé de réagir et de créer une revue *Le Délégué laïque* pour permettre l'existence d'une expression indépendante et fidèle à la mission historique des **Délégués départementaux de l'Éducation Nationale**, afin de faciliter la circulation des informations et permettre un échange fructueux entre eux.

Quand sont parus les premiers numéros du *Délégué laïque*, nous avons eu une certaine sympathie et une sympathie certaine avec son contenu, qui rejoignait une grande partie de nos préoccupations.

Mais nous avons jusque-là maintenu un certain devoir de réserve vis-à-vis de cette publication, même après nos contacts avec certains de ses animateurs.

Aujourd'hui, nous sommes dans une autre situation. Les zélés fervents laudateurs des projets gouvernementaux ; qui souvent trouvent que cela ne va pas assez loin dans la campagne hystérique contre les musulmans ou présumés tels ; se permettent depuis un certain temps une ingérence croissante dans le fonctionnement des associations qui ne rejoignent pas leur croisade en défense de l'Occident chrétien.

Ce fut au tour de la **Ligue de l'Enseignement**, de la **Ligue des Droits de l'Homme**, de l'**UNEF** et maintenant de la **FCPE**, de subir les foudres des inquisiteurs pro-macronistes. Qu'un Inquisiteur professe des accusations sans preuve, c'est son rôle. Il existe pour cela, au service de mauvaises causes.

Mais les véritables partisans de la laïcité, de la démocratie et de la liberté associative ne peuvent laisser faire cela sans réagir. L'appel, contre la **FCPE** incite ouvertement à un putsch interne, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase et qui met le feu aux poudres (voir <https://appeldu2avril.fr/>).

C'est un véritable *pronunciamiento* contre le libre choix des adhérents de cette association quant à ses orientations et au choix de ses responsables. Il rappelle la célèbre formule de **Bertolt**

**Brecht** : « *Quand le gouvernement est mécontent du peuple, il dissout le peuple.* »

En conséquence, la **Libre Pensée** rompt son devoir de réserve du fait de ces ingérences répétées dans le fonctionnement des associations laïques. Le **Rubicon** a été franchi par les néo-totalitaires et alors *Alea jacta est !*

On ne nous refera pas le coup de la « *non-intervention* » qu'une certaine « *gauche* » a pratiqué honteusement contre l'**Espagne rouge et noire** de 1937 et qui a profité aux totalitaires de tous acabits.

Chacun est devant ses responsabilités et nous prenons les nôtres en aidant à la diffusion du *Délégué laïque* et en appelant à sa diffusion la plus large. (Télécharger le dernier numéro sur : [https://www.ledeleguelaique.fr/wp-content/uploads/2021/04/20210407-maquette-DDEN\\_compr.pdf](https://www.ledeleguelaique.fr/wp-content/uploads/2021/04/20210407-maquette-DDEN_compr.pdf) ). Une barricade n'a que deux côtés, il faut toujours choisir le sien.

**Nous ne laisserons pas faire.**

En agissant ainsi, la **Libre Pensée** défend le droit des associations à disposer librement d'elles-mêmes. Ceux qui pensent qu'ils sont à l'abri de tels comportements vont s'apercevoir très vite qu'ils se trompent lourdement. C'est toute la vie associative qui est menacée par de tels agissements.

La **Révolution française** a fondé dans le marbre un principe dans sa *Déclaration des Droits du 26 août 1789* : « *Ne pas faire à autrui ce que l'on ne veut pas que l'on te fasse* ».

A bon entendeur, salut !

**La CAN de la Fédération nationale de la Libre Pensée**

Le 8 avril 2021